



UNITED NATIONS OFFICE OF LEGAL AFFAIRS

Discours

De

M. Miguel de Serpa Soares

Sous-Secrétaire général des affaires juridiques
Conseiller juridique

Sixième Commission
7 Octobre 2014

M. le Président,

L'ordre du jour de la Sixième Commission est ambitieux et porte sur des questions très importantes. Il ressort de la lecture de votre programme de travail pour les six semaines de réunions et de discussions à venir que certaines questions inscrites à l'ordre du jour touchent à des objectifs et préoccupations essentiels de la communauté internationale, notamment, pour n'en citer que quelques-unes : « Mesures visant à éliminer le terrorisme international », « L'état de droit aux niveaux national et international », « Portée et application du principe de compétence universelle » et « Responsabilité pénale des fonctionnaires et des experts en mission des Nations Unies ».

Je crois comprendre que la Commission va créer un groupe de travail à fin de poursuivre l'examen du projet de convention générale sur le terrorisme international. Permettez-moi de souligner l'importance, dans le contexte mondial actuel, que du progrès soit fait dans l'élaboration de ce projet de convention, au regard des trop nombreuses atrocités choquantes commises de par le monde. J'espère vivement que cela sera possible et j'encourage les délégations à œuvrer à cette fin avec ardeur.

La conclusion d'une convention générale constituerait la réalisation d'un objectif partagé de la communauté internationale et pourrait avoir un impact significatif sur les efforts mondiaux visant à l'élimination de ce fléau. J'enjoins toutes les délégations à faire face à ce défi, comme l'ont fait avant nous ceux qui ont siégé au sein de cette Commission.

On ne peut qu'admirer l'énorme, et parfois fastidieux, effort entrepris par cette Commission, ainsi que le travail accompli, dans le développement progressif du droit international et sa codification. A travers son histoire, la Sixième Commission a été le lieu de rencontre des experts juridiques représentant les différents systèmes et traditions juridiques du monde, œuvrant de concert à faire du monde dans lequel nous vivons un lieu plus sûr, plus juste et plus respectueux du droit pour les générations futures.

Pour conclure, je tiens à vous assurer du soutien du Bureau des affaires juridiques à cette Commission dans l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour, qui demeurent au cœur du droit international et s'étendent à de nombreux domaines de la plus haute importance pour les relations internationales et les activités des Nations Unies.

Je me réjouis de travailler avec vous tous au renforcement du rôle central des Nations Unies comme signal de force et d'espoir pour l'humanité.

M. le Président, je vous remercie.